

Agriculture et pêche (1)

En bref

Le secteur de l'agriculture et de la pêche couvre une large palette d'activités relatives à l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales. Il comprend les activités de culture, dont en particulier en Wallonie celles de céréales, de pommes de terre et plus localement de fruits?; les activités d'élevage, notamment de bovins pour la viande et le lait?; la sylviculture et l'exploitation forestière. Le secteur comprend également les activités de chasse et celles de pêche et d'aquaculture, qui ne représentent toutefois pas une activité économique importante en Wallonie.

L'année 2020 marque le début de la pandémie du COVID 19 dans notre pays. Cette crise sanitaire touche l'ensemble de notre société ainsi que notre économie. Le secteur de l'agriculture, à l'amont de tout le système de production alimentaire, a continué de répondre aux demandes d'approvisionnement. A ce titre, les activités agricoles et horticoles ont été considérées comme des secteurs essentiels durant la crise sanitaire. Cette crise souligne l'importance d'un système alimentaire solide et résilient, fonctionnant en toutes circonstances et permettant à chaque citoyens un accès à la nourriture en quantité suffisante et à des prix abordables tout en respectant la planète.

Depuis ces trente dernières années, on observe une diminution du nombre de travailleurs (- 62?% entre 1980 et 2016 en Belgique et - 63?% en Wallonie) et d'exploitations (- 68?% entre 1980 et 2019 en Belgique et - 66?% en Wallonie) tandis que la superficie par exploitation a presque triplé et que le nombre de travailleurs par exploitation augmente légèrement (de 1,63 personnes en 1980 à 1,92 personnes en 2016 en Belgique). En parallèle, le nombre de tracteurs et autres outils agricoles augmente de façon significative ces dernières années (2). On assiste à une forme d'industrialisation du secteur. Malgré la diminution de l'emploi, l'agriculture reste un secteur essentiel dans l'économie, notamment en termes d'exportation. Aussi, la production agricole est la base d'autres activités comme l'industrie alimentaire et joue un rôle clé dans une société de plus en plus tournée vers la nature et respectueuse de l'environnement.

L'agriculture est clairement un secteur qui a fortement évolué ces dernières décennies. Au niveau technologique?: mécanisation, automatisation et informatisation ont radicalement changé les manières de travailler des agriculteurs. Et cela va encore évoluer. La ferme de demain s'annonce numérique?: petits robots sans conducteur arpentant les champs, vaches connectées avec détecteurs de vèlage, identification des mauvaises herbes sur smartphone, etc. (3)

Le contexte économique a également beaucoup évolué?: les prix des produits sont fixés sur les marchés internationaux et fluctuent au gré des catastrophes climatiques, des crises sanitaires ou encore des tensions internationales (ex?: embargo, hausse des taxes des pays importateurs, Brexit). Dans ce contexte, certains producteurs sont amenés à se tourner davantage vers les circuits courts et la vente directe ou encore à se distinguer en obtenant des labellisations de "terroir" ou "bio".

	Nombre d'établissements en 2019	Nombre de postes de travail salarié en 2019	Nombre de travailleurs indépendants en 2019 (1)
Wallonie	1.479	4.364	29.083
Bruxelles-Capitale	31	88	2.869
Flandre	3.733	23.740	63.143
Belgique	5.243	28.192	95.936

Sources : ONSS - statistiques décentralisées juin 2019 et INASTI 2019, calculs le Forem

(1) Les indépendants exerçant en Belgique et résidant à l'étranger sont comptabilisés uniquement au niveau du pays. La somme des indépendants pour les 3 régions peut donc être inférieure au nombre d'indépendants en Belgique.

(2) Chiffres clés de l'agriculture 2019, SPF Economie, Direction générale Statistique

(3) [Digital Wallonia](#) - smartfarming

En détail

Activités du secteur

Description du secteur

Le secteur de l'agriculture et de la pêche est un secteur très large qui couvre l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales et comprend les activités de culture, d'élevage, de chasse, de sylviculture et d'exploitation forestière. La pêche et l'aquaculture font également partie de ce secteur (1).

Au sein du sous-secteur de la **culture et production animale**, chasse et services annexes, on distingue selon la nomenclature en vigueur (Nace-bel) :

- les cultures non permanentes (céréales, riz, légumes, cannes à sucre, tabacs, etc.) qui comprennent des cultures courantes en Wallonie comme celles du blé, du maïs, de pomme de terre, ou encore de la betterave...;
- les cultures permanentes (vignes, fruits, plantes à épices, plantes aromatiques, etc.);
- la reproduction de plantes (pépinières, plantes destinées à la plantation, etc.);
- la production animale (élevage, vaches laitières, bovins, chevaux, ovins, porcins, volailles, etc.);
- la culture et élevage associés;
- les activités de soutien à l'agriculture et le traitement primaire des récoltes (activités agricoles exercées pour le compte de tiers comme le traitement des récoltes, la pulvérisation, la taille des arbres, la récolte, etc. ; les activités de soutien à la production animale comme les activités en rapport avec l'insémination artificielle, la tonte d'ovins, les activités des maréchaux-ferrants, etc.);
- la chasse, le piégeage et services annexes.

Le sous-secteur **sylviculture et exploitation forestière** comprend :

- la sylviculture et autres activités forestières (production de bois sur pied, culture de taillis, etc.);
- l'exploitation forestière (production de bois rond, de bois à des fins énergétiques, etc.);
- la récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage (champignons, baies, liège, glands, etc.);
- services de soutien à l'exploitation forestière (inventaire des forêts, conseil en gestion et administration des forêts, évaluation des bois, etc.).

Le dernier sous-secteur, **pêche et aquaculture**, est composé de :

- la pêche (en mer et en eau douce);
- l'aquaculture (en mer et en eau douce).

Le secteur aujourd'hui

Dans le monde d'aujourd'hui, l'agriculture doit relever divers défis de taille : l'accroissement de la population avec l'augmentation de la demande alimentaire, la qualité et la sécurité alimentaire, le défi écologique dont l'impact des changements climatiques mais aussi la rentabilité des exploitations agricoles.

La crise sanitaire du COVID 19 souligne l'importance d'un système alimentaire solide et résilient, fonctionnant en toutes circonstances et permettant à chaque citoyen un accès en quantité suffisante et à des

prix abordables à la nourriture tout en respectant la planète. Le secteur agricole, à l'amont de tout le système de production alimentaire, a continué de répondre aux demandes d'approvisionnement et a été considéré comme un secteur essentiel durant cette crise sanitaire. Il est un des rares secteurs qui a dû recruter de la main d'œuvre au début de la pandémie (printemps 2020).

Depuis ces trente dernières années, on observe une diminution du nombre de travailleurs (- 62% entre 1980 et 2016 en Belgique et - 63% en Wallonie) et d'exploitations (- 68% entre 1980 et 2019 en Belgique et - 66% en Wallonie) tandis que la superficie par exploitation a presque triplé et que le nombre de travailleurs par exploitation augmente légèrement (de 1,63 personnes en 1980 à 1,92 personnes en 2016 en Belgique). En parallèle, le nombre de tracteurs et autres outils agricoles augmente de façon significative ces dernières années (2). On assiste à une forme d'industrialisation du secteur. Malgré la diminution de l'emploi, l'agriculture reste un secteur essentiel dans l'économie, notamment en termes d'exportation. Aussi, la production agricole est la base d'autres activités comme l'industrie alimentaire et joue un rôle clé dans une société de plus en plus tournée vers la nature et respectueuse de l'environnement.

Le secteur agricole évolue dans un environnement mondialisé et relativement changeant.

L'internationalisation et la libéralisation des marchés, la volatilité des prix, les bouleversements climatiques, les tensions internationales (ex : embargo, hausse des taxes des pays importateurs, Brexit) et les crises sanitaires sont autant de paramètres qui influent sur le secteur.

La dépendance aux marchés internationaux pousse notamment de nombreux exploitants à adapter leur activité en développant des « filières courtes » et la vente directe, ou à miser sur la qualité des produits (label de terroir, produit « bio », etc.). D'ailleurs, la consommation de produits « bio » tout comme le nombre d'exploitations et de superficies cultivées « bio » ne font qu'augmenter depuis ces dernières années. En 2019, une ferme sur sept en Wallonie est sous contrôle « bio » (1.816 exploitations). La superficie agricole utile consacrée au bio a plus que doublé depuis 2009 et atteint, en 2019, 84.000 hectares, soit 11,5% de la surface agricole utile wallonne (2). Durant la crise sanitaire liée au COVID 19, la demande des consommateurs pour le local et le bio a fortement augmenté. Le bio et le local fonctionnent comme des valeurs refuges avec un climat de « confiance » et « humain ». Le défi du secteur « bio » est de pouvoir répondre à cette demande croissante d'année en année tout en conservant ses valeurs (3).

D'un point de vue réglementaire et financier, une part non négligeable de l'activité agricole dépend de la Politique Agricole Commune européenne (PAC). En 2023, une nouvelle PAC entrera en vigueur en Europe. Fin 2020, les ministres européens ont adopté une position commune quant à cette nouvelle version. Elle devra continuer à assurer la pérennité du secteur afin de garantir la sécurité alimentaire tout en contribuant aux objectifs climatiques et environnementaux et en maintenant le tissu socio-économique des zones rurales (4).

Deux tendances se dessinent au sein du secteur avec d'une part, des exploitations de plus en plus grandes qui écoulent leur production sur les marchés mondiaux et, d'autre part, les exploitations plus petites qui trouvent des solutions alternatives pour augmenter leurs revenus.

Les lieux de cultures évoluent, on parle de plus en plus d'agriculture urbaine ou péri-urbaine avec les micro-jardins, les potagers communautaires, les fermes urbaines (ex : ferme aquaponique sur le toit des Abattoirs à Anderlecht) ou les jardins de toiture (ex : potager expérimental sur le toit de la bibliothèque royale de Bruxelles).

La pratique de l'agriculture a fortement évolué au gré des importants progrès techniques notamment au niveau de la mécanisation, de l'automatisation ou de l'informatisation. Même si l'utilisation du numérique est encore faible dans le secteur, on parle de plus en plus de smartfarming. Ce terme désigne à la fois la collecte de données sur les exploitations agricoles (satellites, drones, Internet des objets - IoT), la simplification du travail opérationnel des agriculteurs (agribots, tracteurs intelligents et IoT) mais aussi les réseaux de fermes connectées avec optimisation des activités et des interactions sur l'ensemble de la chaîne de valeur (farming data). L'utilisation de ces technologies numériques est un moyen pour produire plus, avec moins d'intrants et moins d'efforts, en liant les pratiques agricoles aux besoins personnalisés des cultures et du bétail, pour développer des avantages économiques et pour réduire les risques environnementaux et l'empreinte de l'agriculture (5). Cependant, selon le baromètre 2020 de Digital Wallonie, le secteur de l'agriculture occupe le bas du classement des « digiScore de maturité numérique » (que ce soit au niveau de l'infrastructure technologique, des ressources humaines, de la digitalisation des processus ou de la stratégie commerciale). La nature du secteur est moins intensive dans l'usage du digital et il est plus lent que d'autres à intégrer les innovations numériques en raison, notamment, du caractère moins facilement dématérialisable de son activité (6). En 2018, au niveau des équipements

en technologie avancée, 22% des entreprises agricoles utilisent de l'IoT (Internet des objets), 1% de la robotique de production et 1% des drones (7).

Démarrer ou reprendre une exploitation agricole n'est pas chose aisée en raison des importants investissements nécessaires, notamment en équipements, mais aussi en terres. Alors que la population d'exploitants agricoles a tendance à vieillir, la relève constitue un réel enjeu en Wallonie.

Dans ce contexte, l'agriculteur doit disposer, certes, de savoirs agronomiques, mais aussi de compétences en mécanique, en informatique, ou encore en gestion. Cette dernière compétence s'impose en raison des lourds investissements financiers et des politiques de subsides. Face à ces évolutions, les agriculteurs doivent apprendre leur métier différemment en ayant davantage recours à la formation ou à l'enseignement.

Pour l'ensemble du pays, les activités qui comptent le plus d'emplois salariés sont les cultures non permanentes (céréales, pommes de terre, etc.), les cultures permanentes et les activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (notamment les entrepreneurs de travaux agricoles).

La pêche et l'aquaculture représentent 192 emplois salariés en Belgique, dont 32 postes dans l'aquaculture d'eau douce en Wallonie.

La sylviculture et l'exploitation forestière comptent 767 postes de travail salarié en Belgique dont la grande majorité (un peu plus de deux tiers) sont en Wallonie (8).

C'est le premier stade de la filière bois (voir fiche dédiée au secteur du bois), celui où la matière "bois" est produite, exploitée et mise sur le marché. Les pépinières forestières sont souvent de petites entreprises familiales qui peuvent faire appel, à certains moments, à de la main-d'œuvre saisonnière. Dans ce domaine d'activité, la complexité technique des outils et des machines a fortement augmenté ces dernières années. Le lecteur intéressé peut consulter les tendances issues de ces travaux via la page [Prospectives](#) du site du Forem.

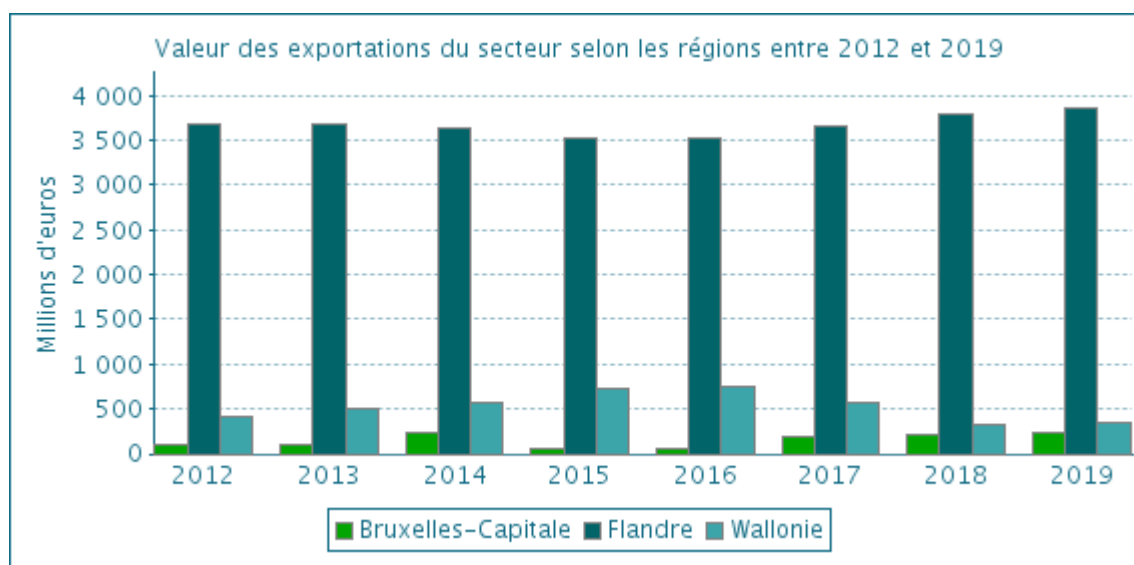
Positionnement économique du secteur

Commerce extérieur

Exportation

En 2019, le secteur de l'agriculture et de la pêche a exporté pour 4.428 millions d'euros. L'essentiel de ces exportations provient de la Flandre (87%) ; la Wallonie y contribue à hauteur de 8%. Par rapport à l'année précédente, la valeur des exportations est en légère hausse en Belgique (+2%).

Au niveau wallon, la valeur des exportations a augmenté en 2019 (+3,4%). Le sous-secteur qui exporte le plus est celui des cultures non permanentes (céréales, légumes, blé, maïs, pomme de terre ou encore betterave) avec 43% ; suivi de celui de la production animale avec 23% et celui des cultures permanentes (vignes, fruits, plantes à épices, plantes aromatiques, sapins, etc.) qui représente 20%.



Source: BNB 2012-2019, calculs le Forem

Importation

En 2019, le secteur de l'agriculture et de la pêche en Belgique a importé pour 8.060 millions d'euros. 97% de ces importations étaient destinées à la Wallonie.

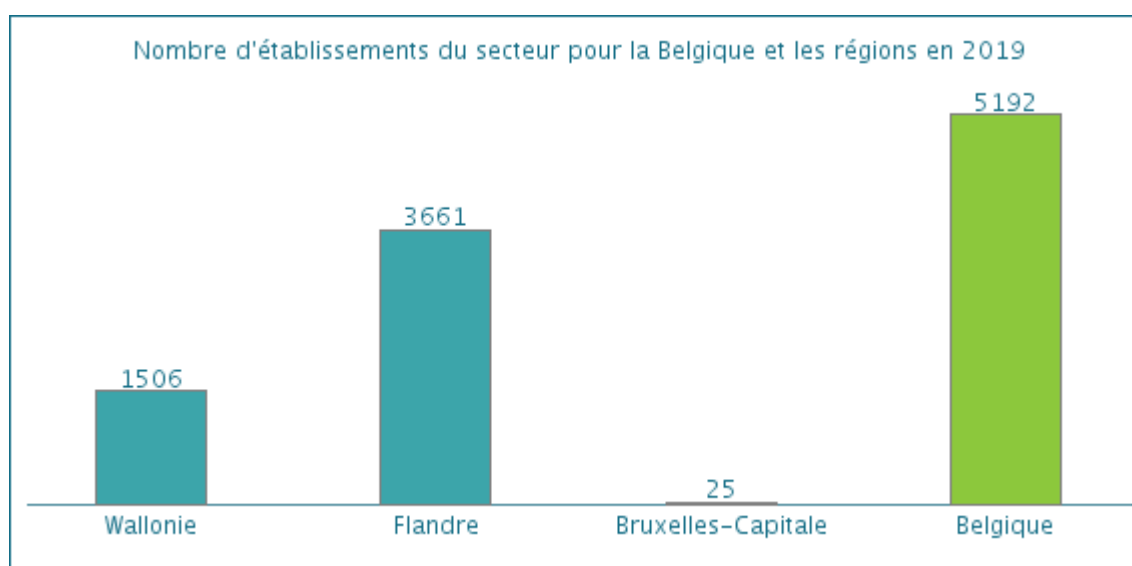
(1) Chiffres clés de l'agriculture 2019, SPF Economie, Direction générale Statistique

Entreprises du secteur

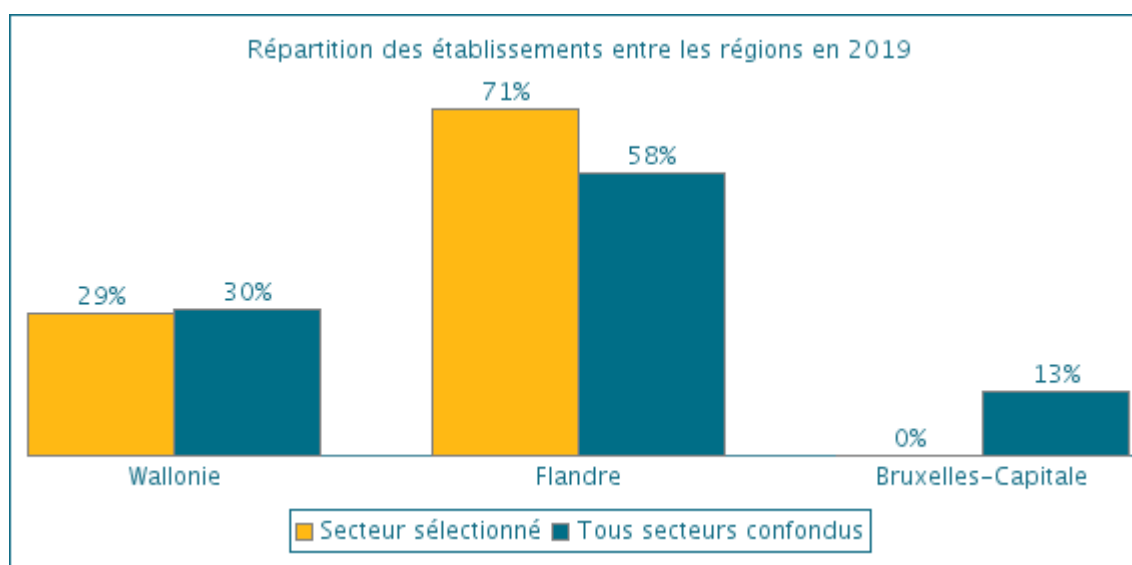
Belgique

Selon les chiffres de la sécurité sociale qui ne reprennent que les établissements avec salariés, on compte en 2019, quelque 5.192 établissements (1) dans le secteur en Belgique, dont 1.506 en Wallonie.

Selon la publication «?Chiffres clés de l'agriculture 2020?», du SPF Economie, en 2019, 36.111 exploitations avec ou sans salarié sont comptabilisées en Belgique. Depuis plus de trente ans, le nombre d'exploitations diminue mais leur superficie moyenne a presque triplé. Ce phénomène est plus marqué en Flandre (moyenne de 8 ha en 1980 à 27 ha en 2019) qu'en Wallonie (moyenne de 21 ha à 58 ha entre 1980 et 2019).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

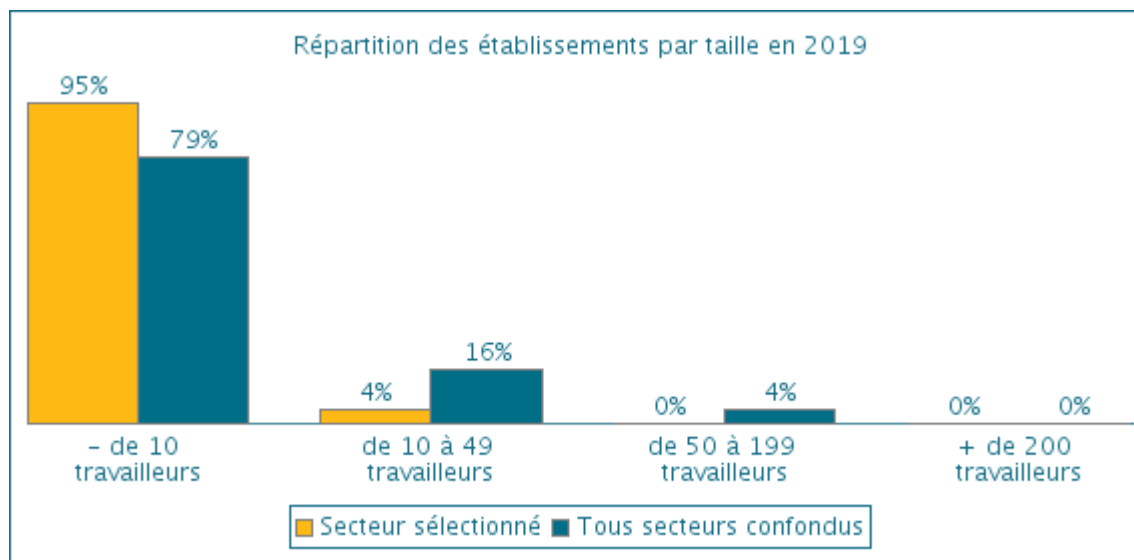


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Wallonie

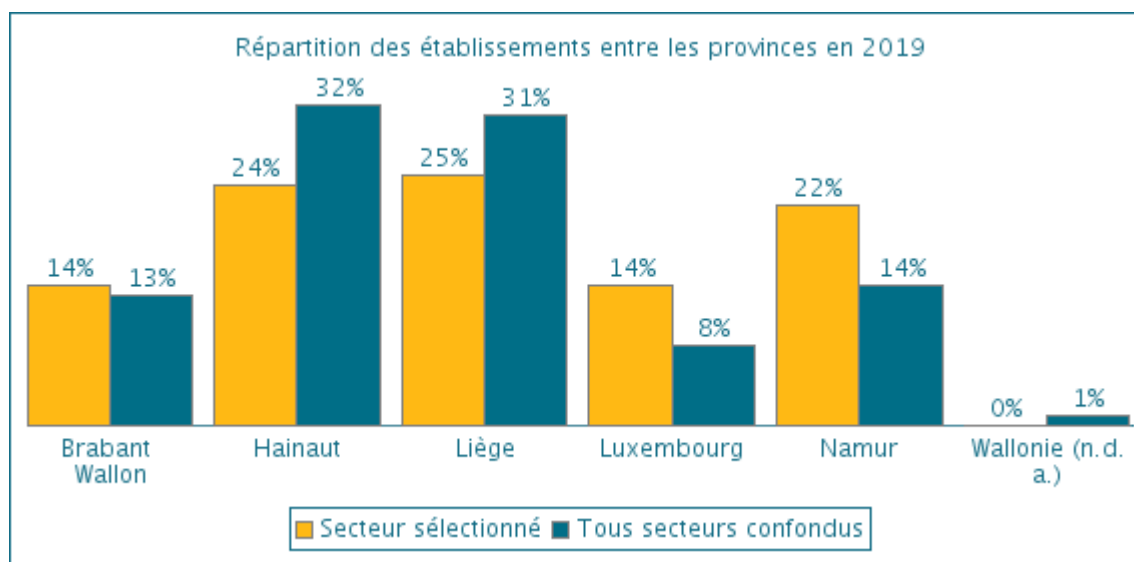
Les 1.506 établissements du secteur en Wallonie, sont essentiellement de petites structures. En effet, 95% des établissements avec salariés comptent moins de dix travailleurs.

Sur base des données disponibles dans les «?Chiffres clés de l'agriculture?» (2), la Wallonie compte 12.733 exploitations avec ou sans salarié en 2019. Ce nombre a fortement diminué entre 1980 et 2019 alors que la superficie moyenne a augmenté.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Tout comme pour le nombre d'emplois, les établissements du secteur agricole sont surreprésentés dans les provinces de Namur et de Luxembourg.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

(1) Le terme "établissement" désigne, pour les statistiques ONSS, l'unité d'établissement c'est-à-dire un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise. Il ne faut donc pas confondre avec la notion d'employeur (un employeur peut compter différentes unités d'établissement).

(2) Chiffres clés de l'agriculture 2020, SPF Economie, Direction générale Statistique.

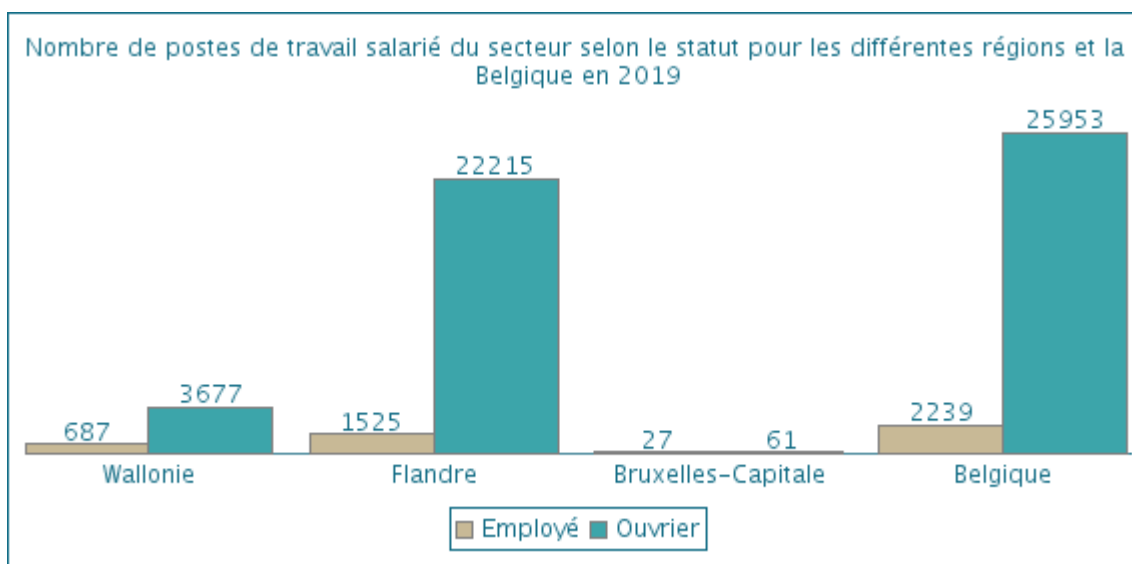
Niveau d'emploi

Belgique

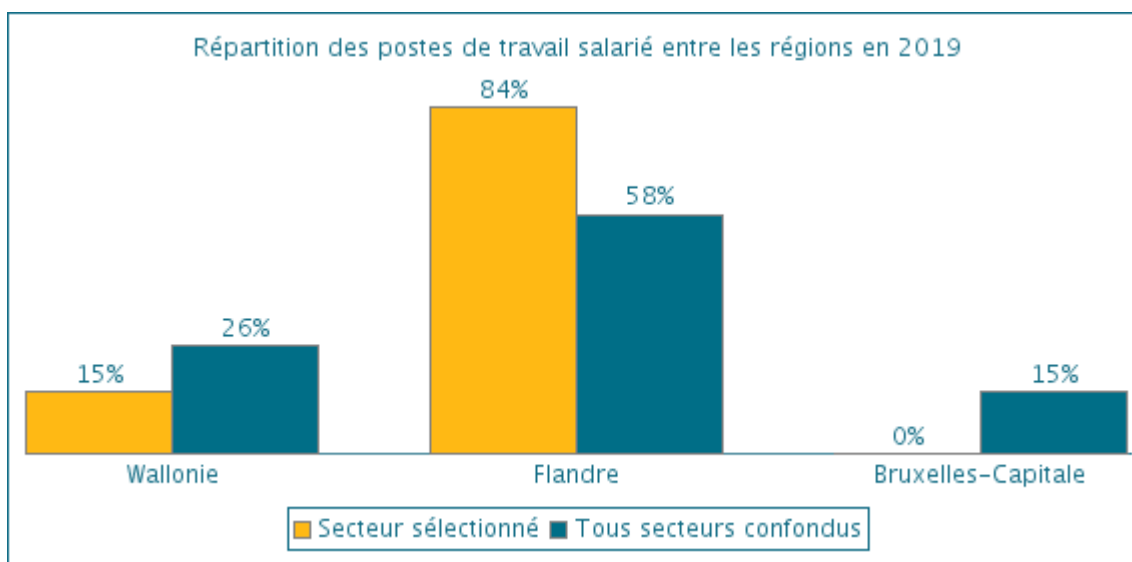
Selon les déclarations d'employeurs auprès de l'ONSS (1), la Belgique comptait, en juin 2019, 28.192 travailleurs salariés (2) dans l'agriculture, dont 84% étaient occupés en Flandre et 15% en Wallonie. Le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 27,5% entre 2012 et 2019. Cependant, le salariat reste minoritaire dans le secteur où l'on compte près de 6 indépendants pour 4 salariés (Banque Nationale de Belgique, emploi intérieur, 2019). Depuis les années 80, la main d'œuvre dans le secteur a connu une forte contraction qui s'explique par la diminution du nombre d'exploitations mais aussi par l'intensification de la mécanisation. La part de la main d'œuvre non-familiale est de plus en plus importante: 3,9% en 1980 contre 27,9% en 2016 (3).

L'agriculture vit au rythme des saisons certaines productions ont donc recours à de l'emploi saisonnier. Selon le trimestre, les volumes de travailleurs salariés varient ainsi fortement. Les données reprises dans le graphique ci-contre sont celles du 30 juin 2019. Or, en comparaison avec les autres trimestres, le dernier (décembre) est celui comptant le moins d'emplois tandis que les second et troisième trimestres (juin et septembre) en comptent beaucoup plus: mars 2019 - 22.585 postes; décembre 2018 - 16.575 postes; septembre 2018 - 29.846 postes (soit un peu moins du double de décembre). L'emploi saisonnier est très important dans le secteur; plus d'un travailleur salarié sur deux en juin 2020 est occupé sous un contrat spécifique (saisonnier, intérimaire, etc.) (4).

Les principaux sous-secteurs sont les cultures non permanentes qui comprennent les pommes de terre et les céréales (11.365 postes), les cultures permanentes (7.787 postes), les activités de soutien de l'agriculture et traitement primaire des récoltes (2.764), la production animale (2.185) et la reproduction de plantes (1.996).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem



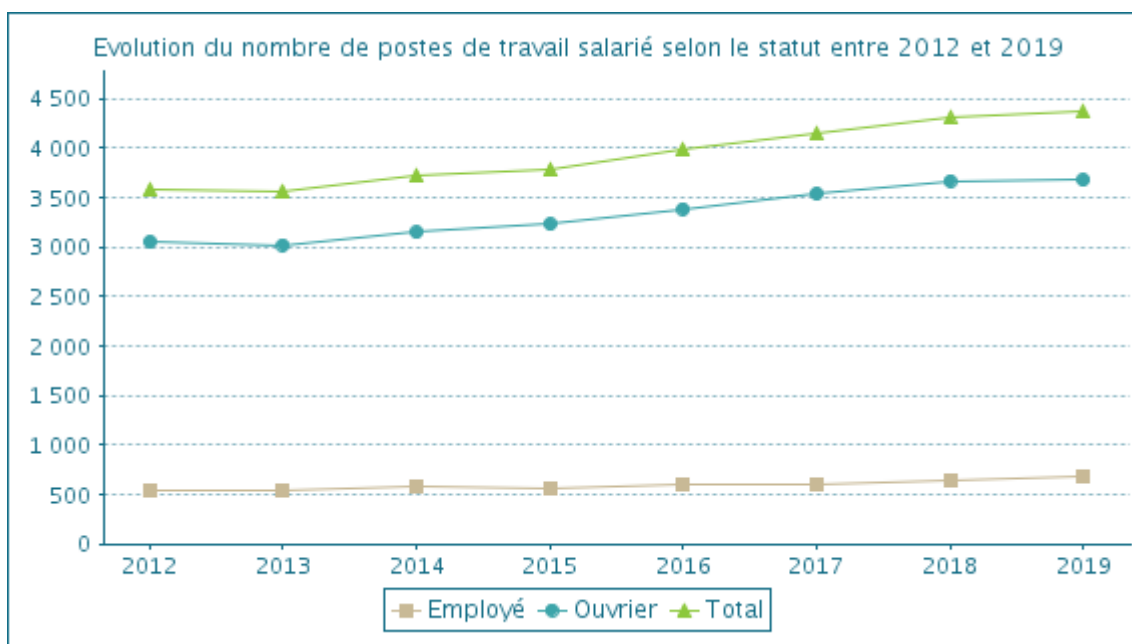
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Wallonie

Selon les déclarations d'employeurs auprès de l'ONSS (1), la Wallonie comptait, en juin 2019, 4.364 travailleurs salariés (2) dans l'agriculture. Ce nombre évolue à la hausse d'année en année (+ 22% entre 2012 et 2019). Rappelons que le salariat ne représente qu'une part de l'emploi total. L'autre part est constituée d'indépendants dont le nombre augmente également ces dernières années.

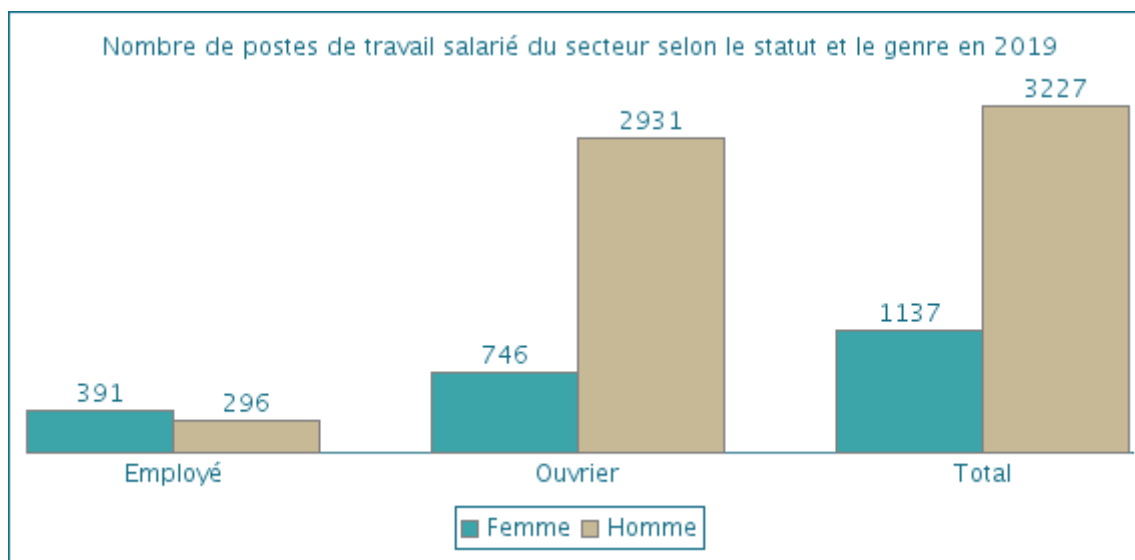
Les activités qui comptent le plus d'emplois salariés sont les activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (notamment les entrepreneurs de travaux agricoles) avec 21% des postes du secteur, la culture et élevage associés (souvent des élevages de bovins et des cultures destinées au fourrage) avec 19%, les cultures non permanentes (céréales, pommes de terre, ...) avec 17% et les cultures permanentes avec 10%.

Notons que 9% des postes de travail, soit 469, appartiennent aux sous-secteurs de la sylviculture et exploitation forestière, très présents en Wallonie.



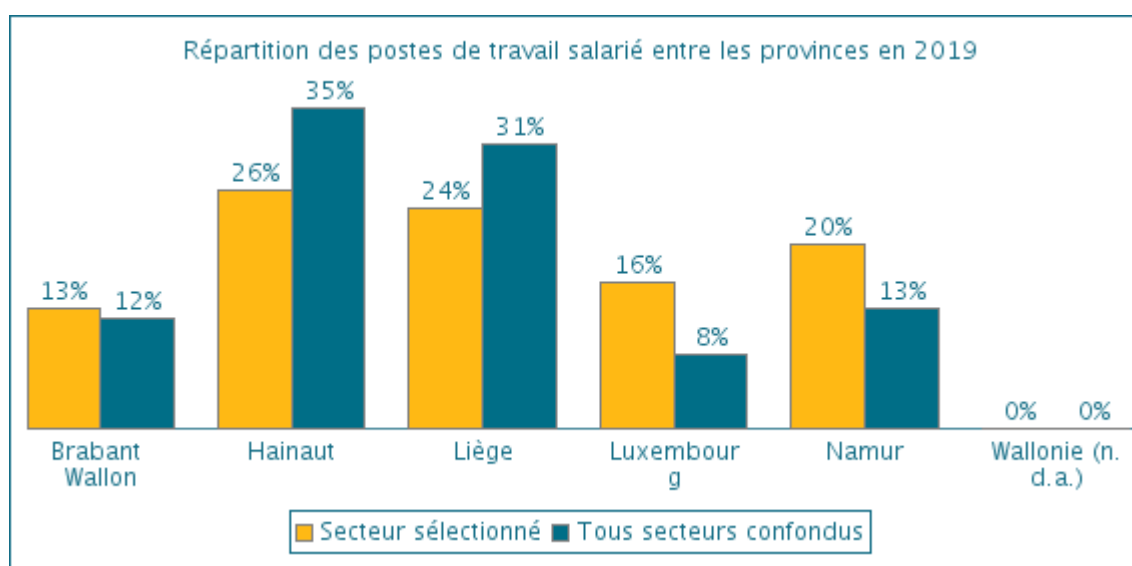
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2012-2019, calculs le Forem

Trois quarts des travailleurs sont des hommes et 85% des postes de travail salarié sont occupés par des ouvriers.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Comme pour la répartition de l'ensemble de l'emploi salarié (tous secteurs confondus), les provinces de Liège et de Hainaut concentrent la part la plus importante de l'emploi du secteur (respectivement 26% et 24%). Toutefois, l'emploi agricole est nettement surreprésenté dans les provinces de Namur et de Luxembourg. Ces deux provinces représentent respectivement 20% et 16% de l'emploi salarié agricole alors que leur part dans l'emploi total (tous secteurs confondus) est de 13% et 8%.

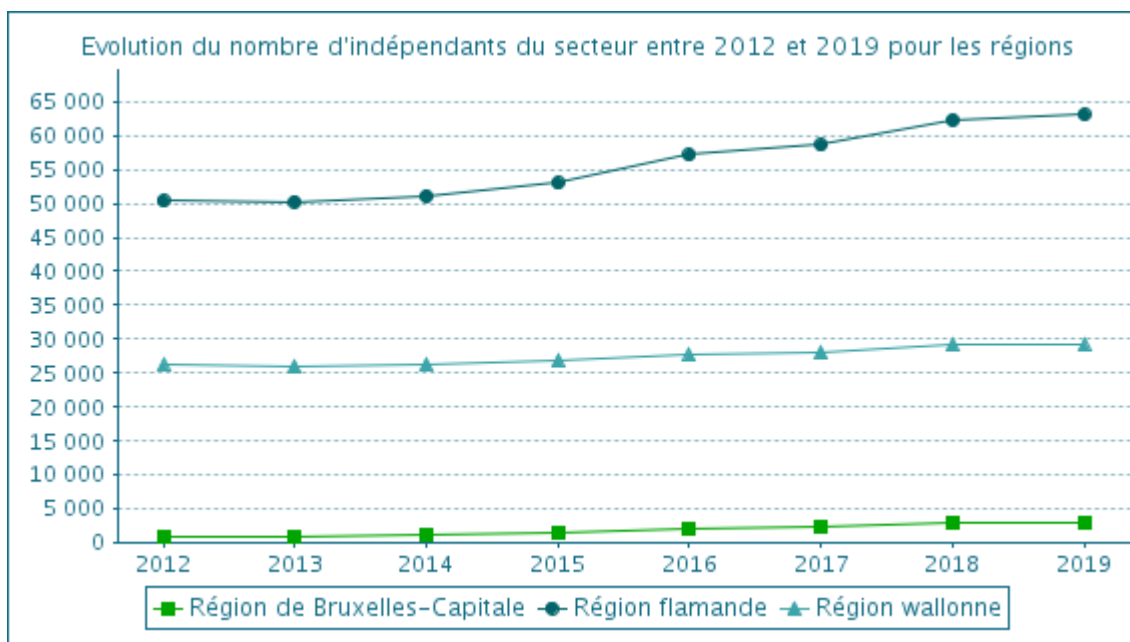


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Les indépendants

En Wallonie, selon l'INASTI, 29.083 indépendants⁽⁵⁾ seraient actifs dans le secteur agricole en 2019, 95.936 pour l'ensemble de la Belgique. Ce nombre augmente chaque année que ce soit pour la Belgique (+ 24% entre 2012 et 2019) ou pour la Wallonie (+ 11% entre 2012 et 2019).

Au niveau wallon, six indépendants sur dix le sont en activité principale (62%), 22% en activité complémentaire et 16% sont actifs après la pension. Plus de la moitié des travailleurs indépendants font partie du sous-secteur de la culture et élevage associés (55%) et 33% à celui des cultures non-permanentes.



Source: INASTI 2012-2019, calculs le Forem

(1) Chiffres clés de l'agriculture 2019, SPF Economie, Direction générale Statistique

Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

APAQ-W	Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité
http://www.apaqw.be/	
Aquaculture	Filagri - Aquaculture
http://https://filagri.be/aquaculture/	
BELGAPOM	Union professionnelle relative à la négoce et la transformation Belge de la pomme de terre
http://https://belgapom.be/fr/home/	
CELAGRI	Cellule d'Information Agriculture
http://https://www.celagri.be/	
Confédération Belge du Bois	Confédération Belge du Bois
http://https://www.confederationbois.be/fr/	
Filagri	Actualité des filières agricoles wallonnes
http://https://filagri.be/	

FJA	Fédération des Jeunes Agriculteurs
http://fja.be	
Forem Formation Secteurs Verts	Centre de compétence dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture, de l'implantation et l'entretien des parcs et jardins et des travaux techniques, agricoles et horticoles
http://https://www.formation-secteurs-verts.be/	
Forem Formation Wallonie Bois	Centre de compétence dans la filière du bois
http://https://www.formation-wallonie-bois.be/	
futuragro.be	Association des cinq Hautes Ecoles en Fédération Wallonie-Bruxelles organisant des formations en agronomie afin de proposer une palette de métiers traditionnels ou novateurs
http://https://www.futuragro.be/	
FWA	Fédération Wallonne de l'Agriculture
http://https://www.fwa.be/	
FWH asbl	Fédération wallonne Horticole
http://www.fwhnet.be/	
Jobs Easy-Agri	Site de petites annonces pour travailleurs saisonniers en agriculture et horticulture
http://https://jobs.easy-agri.com/	
Mission Wallonne des Secteurs Verts	Mission Wallonne des Secteurs Verts - Formation et sécurité pour les secteurs verts
http://https://www.secteursverts.be/	
OEWB	Office Economique Wallon du Bois
http://www.oewb.be	
SRFB	Société Royale Forestière de Belgique
http://https://www.srfb.be/	

Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les principales commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
100	Commission paritaire auxiliaire pour ouvriers
125	Commission paritaire de l'industrie du bois
132	Commission paritaire pour les entreprises de travaux techniques agricoles et horticoles
143	Commission paritaire de la pêche maritime
144	Commission paritaire de l'agriculture

145	Commission paritaire pour les entreprises horticoles
146	Commission paritaire pour les entreprises forestières
200	Commission paritaire auxiliaire pour employés
218	Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés

Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2020 en provenance de ce secteur.

Aide agricole saisonnier/aide agricole saisonnière (41117)

Métiers du groupe: Aide d'élevage agricole ou aquacole (4111701), Aide agricole de production légumière ou végétale (4111704), Aide agricole de production fruitière ou viticole (4111703)

Jardinier/jardinière d'espaces verts (41113)

Métiers du groupe: Agent d'entretien des espaces naturels (4111302), Jardinier (4111301)

Maraicher-horticulteur/maraichère-horticultrice (41112)

Métiers du groupe: Ouvrier en pépinière (4111204), Ouvrier en horticulture maraîchère (4111202), Ouvrier en horticulture ornementale (4111205)

Polyculteur-éleveur/polycultrice-éleveuse (41131)

Métiers du groupe: Ouvrier agricole (4113102)

Bûcheron/bûcheronne (41116)

Métiers du groupe: Bûcheron (4111601), Grimpeur-élagueur (4111602)

Ouvrier/ouvrière des travaux publics (42112)

Métiers du groupe: Scaphandrier (construction) (4211203), Intervenant en grande hauteur (4211204), Poseur de canalisations (4211205), Ouvrier de voirie (4211202), Poseur de voies ferrées (4211201)

Conducteur/conductrice de transport de marchandises (réseau routier) (43114)

Métiers du groupe: Chauffeur de poids lourd (4311401)

Animateur/animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques (23132)

Métiers du groupe: Animateur d'activités culturelles et techniques (2313201), Responsable de structures d'animations culturelles et techniques (2313202), Animateur nature environnement (2313203), Animateur socioculturel (2313204)

Agent/agent de stockage et de la répartition de marchandises (43311)

Métiers du groupe: Préparateur de commandes en logistique (4331103), Magasinier (4331101)

Arboriculteur-viticulteur/arboricultrice-viticultrice (41114)

Métiers du groupe: Ouvrier en horticulture fruitière (4111401)

Conducteur/conductrice d'engins d'exploitation agricole et forestière (43212)

Métiers du groupe: Conducteur de machines agricoles (4321201), Conducteur d'engins forestiers (4321202)

Agent administratif/agent administrative d'entreprise (12121)

Métiers du groupe: Aide-comptable (1212101), Employé administratif (1212104)

Mécanicien/mécanicienne en motocycles, matériels d'entretien et de loisirs (44322)

Métiers du groupe: Mécanicien cycles (4432201), Mécanicien horticole et de parcs et jardins (4432202), Mécanicien motocycles (4432203)

Mécanicien/mécanicienne d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles (44316)

Métiers du groupe: Mécanicien en génie civil (4431601), Mécanicien agricole et travaux techniques (4431603), Mécanicien d'engins de levage et de manutention (4431602)

Sylviculteur/sylvicultrice (41115)

Métiers du groupe: Agent forestier (4111501)

Architecte (61211)

Métiers du groupe: Architecte paysagiste (6121102), Architecte (6121101)

Conducteur/conductrice d'engins de chantier, du génie civil et de l'exploitation des carrières (43211)

Métiers du groupe: Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée (4321103), Conducteur d'engins de compactage (4321102), Conducteur d'engins de terrassement (4321101)

Chargé/chargée d'études et de recherches agricoles et aquacoles (61113)

Métiers du groupe: Chargé d'études et de recherches en agriculture et aquaculture (6111301)

Eleveur-soigneur/éleveuse-soigneuse de chevaux (41122)

Métiers du groupe: Ouvrier d'élevage équin (4112201)

Agent/agent de service de collectivité (11122)

Métiers du groupe: Agent de soins en hydrothérapie (1112206), Assistant logistique en milieu hospitalier (1112201), Assistant ménager en collectivité (1112207), Brancardier (1112203), Ouvrier d'entretien du bâtiment (1112202)

Ouvrier/ouvrière de la maçonnerie (42114)

Métiers du groupe: Plafonneur (4211404), Installateur de piscines (4211403), Cimentier - façadier (4211401), Maçon (4211402), Rejointoyeur (4211405)

Agent/agent technique agricole (61111)

Métiers du groupe: Agent technique agricole (6111101)

Assistant/assistante des travaux publics et du gros oeuvre (42111)

Métiers du groupe: Manoeuvre en construction (4211101), Démolisseur (4211102), Sableur (Construction) (4211104)

Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente (12131)

Métiers du groupe: Secrétaire (1213101)

Chargé/chargée de communication (32213)

Métiers du groupe: Chargé de communication (3221301), Community manager (3221303)

Codes NACE

Le secteur Agriculture et pêche est composé des codes Nace-Bel 2008 suivants :

- 01.1 Cultures non permanentes
- 01.2 Cultures permanentes
- 01.3 Reproduction de plantes
- 01.4 Production animale
- 01.5 Culture et élevage associés

01.6 Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes

01.7 Chasse, piégeage et services annexes

02.1 Sylviculture et autres activités forestières

02.2 Exploitation forestière

02.3 Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage

02.4 Services de soutien à l'exploitation forestière

03.1 Pêche

03.2 Aquaculture

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.